



"Apprenantes" ou "éducatives"... A quoi vont ressembler les prochaines vacances?

Même avec la classe à la maison, le confinement bouleverse la scolarité. Les congés de Pâques débutent samedi pour la zone C. Le ministre Jean-Michel Blanquer a annoncé des "vacances apprenantes" pour les élèves en difficulté, et évoqué des "colonies éducatives" et des "modules scolaires" cet été. Pour la zone C (Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)*, la première à être en congés cette année, les vacances de Pâques commencent ce samedi pour deux semaines. Enfin, ça c'était avant le confinement, prolongé pour l'heure jusqu'au 15 avril. "Très concrètement, on ne part pas en vacances pendant (cette période). Tout abus sera sanctionné", a rappelé le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, mercredi matin sur LCI. Les contrôles seront d'ailleurs renforcés sur les grands axes routiers, dans les aéroports et dans les gares. Nécessaire pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, le #Restezchezvous reste donc de mise.

Qui dit vacances dit toutefois coupure pour les élèves. "Il faut respecter le temps de repos que représentent les vacances", affirmait le 27 mars sur TF1 le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Pour autant, quatre jours plus tard, l'opération "vacances apprenantes" faisait son apparition. De quoi parle-t-on concrètement?

Recevez chaque soir gratuitement par mail notre Journal de Demain spécial coronavirus

A Pâques, des "vacances apprenantes" pour les élèves en difficulté

"Cela signifie d'une part que les professeurs peuvent donner des devoirs avant le début des vacances pour que les élèves puissent travailler de façon modérée d'ailleurs [...] mais surtout c'est aussi l'idée que l'on va donner des cours particuliers à distance, gratuits, aux élèves les plus en difficulté", expliquait mardi le ministre sur CNews.

Jean-Michel Blanquer a ensuite un peu précisé les choses dans une vidéo adressée aux enseignants. Sur la base du volontariat, des professeurs - qui seront alors rémunérés en heures supplémentaires - pourront "assurer des cours de soutien scolaire pendant cette période". De manière "individuelle ou en petits groupes, pas plus de 10 élèves". Au total, les élèves pourront bénéficier de 6 heures de cours pour chaque semaine de vacances. "On ne rattrape pas le retard des élèves au téléphone pendant les vacances!", réagit Francette Popineau, secrétaire générale du principal syndicat du primaire, le SNUipp-FSU, contactée par le JDD. Elle appelle le ministre, qui a, selon elle, "commis une erreur en faisant croire qu'on peut déléguer le rôle d'enseignants aux parents", à "faire confiance aux professeurs pour maintenir le lien avec les familles" et à avoir une "parole rassurante" : "Il faut qu'il dise que l'école s'est arrêtée le 16 mars et qu'elle reprendra là où elle s'est arrêtée."

Les vacances doivent rester des vacances pour tous les enfants

Faut-il mettre en place des mesures spécifiques pour les élèves en difficulté? "On pourra en discuter après (le confinement), on n'y est pas opposé. Mais les vacances doivent rester des vacances pour tous les enfants", estime Francette Popineau.

Et cet été, des "colonies de vacances éducatives"

Le calendrier scolaire n'a pas changé, et Jean-Michel Blanquer a récemment démenti une rumeur évoquant des vacances d'été débutant le 31 juillet. "L'objectif est, à ce stade, de maintenir le calendrier tel qu'il est prévu", le 3 juillet donc, peut-on lire sur le site du ministère. Mais cette fois, ce sont deux autres dispositifs qui ont été évoqués par le gouvernement : "Il y a deux choses que je ferai pendant les vacances d'été, c'est d'abord de monter des colonies de vacances éducatives (...) et d'autre part des modules scolaires gratuits notamment à destination des élèves les plus défavorisés", a indiqué lundi le ministre sur Europe 1. Ces derniers pourraient se dérouler la dernière semaine d'août, avant la rentrée scolaire.

On peut être déconfiné mi-mai, mais que l'école ne redémarre pas avant septembre

Reçus rue de Grenelle le 25 mars, le Snetaa-FO (le premier syndicat de l'enseignement professionnel) explique, dans un compte-rendu publié sur son site, que les services du ministère prévoient "des possibilités de Mooc pour les jeunes ou de semaines de soutien comme il l'a permis les deux étés passés".

Du côté du SNUipp-FSU, on estime qu'aborder dès aujourd'hui la question de la période estivale est "prématurée". "Les colonies de vacances éducatives, ce n'est pas stupide, mais on ne sait pas si en juillet ou en août, on pourra être ensemble physiquement. On peut être déconfiné mi-mai, mais que l'école ne redémarre pas avant septembre", argumente Francette Popineau. Elle met aussi en garde sur l'impact de cette annonce sur des enfants, actuellement confinés, à qui on dit que parce qu'ils ont des difficultés, ils auront une semaine de vacances en moins. "Dans le tempo, ça ne va pas."

Entre temps, les congés de mai et les examens

Si la date du 4 mai, qui correspond au retour de la dernière zone, a été avancée pour un redémarrage de l'école, elle n'est qu'une "hypothèse", indique aujourd'hui Jean-Michel Blanquer. Tout dépendra en fait de l'évolution de l'épidémie, que personne à ce stade n'est à même de prévoir. Une chose est sûre, les mois de mai et juin comportent des jours fériés : le vendredi 8 mai, le jeudi 21 mai et le lundi 1er juin. Côté entreprises, on craint que les salariés, qui ont jusqu'à la fin mai pour poser leurs congés, attendent l'après-confinement pour partir en vacances, et décompresser après cette période compliquée.

Reste pour les élèves la question des examens de fin d'année et notamment du baccalauréat qui doit débiter le 17 juin. Sur ce sujet, et celui du bac français, des annonces sur leurs modalités de passage doivent être faites "à la fin de la semaine" par Jean-Michel Blanquer. Et si en temps normal, le mois de juin est allégé pour certaines classes, à cause justement de l'organisation de ces examens, ce pourrait là aussi être différent cette année : pour le ministre, il faut qu'on "puisse avoir un vrai mois de juin en matière de cours". Histoire de rattraper le confinement.

Lire aussi - Coronavirus : Jean-Michel Blanquer réfléchit au contrôle continu pour le bac 2020

* Les vacances de la zone B (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg) débutent le samedi 11 avril, et celle de la zone A (académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers) le samedi 18 avril.

Nos articles à lire sur la pandémie de Covid-19

Cas de coronavirus, décès, taux de létalité : pourquoi les comparaisons entre pays ne sont pas pertinentes

Coronavirus : sortira-t-on du confinement grâce à une prise de sang?

Coronavirus : l'arrivée des beaux jours aidera-t-elle à venir à bout de l'épidémie?

"C'est ma drogue" : comment Whatsapp injecte du lien social dans nos vies confinées

Le philosophe André Comte-Sponville : "Se laver les mains, c'est très bien, mais cela ne tient pas lieu de sagesse"

Dossiers :